## Projet Oxylane

Comme vous avez pu le constater, après l'implantation in situ des panneaux annonçant l'ouverture de l'enquête publique du vendredi 26 septembre au lundi 27 octobre 2014, le projet Oxylane, cœur de notre campagne électorale, entre en phase opérationnelle.

Ce projet a été initié au cours du dernier mandat par le maire Alphonse Cacciaguerra. Il a été soutenu et repris par Rodolphe Cayzac et son équipe et s'inscrit donc dans la succession.

Nous aurions souhaité que ce projet soit consensuel mais à notre grand regret il n'a pas toujours reçu le meilleur accueil.

Peut-être n'a-t-on pas assez rappelé que le programme Oxylane a été retenu sur des critères liés d'une part, au respect et à la protection de la nature et d'autre part, au développement de l'emploi pour les habitants de Saint Clément de Rivière.

Ainsi, la partie construite et végétalisée représentera 12 % des 23,5 hectares environ situés à l'entrée de la Commune et voués jusque-là à l'agriculture céréalière intensive. Le projet respectera une charte environnementale précise qui prévoit l'implantation et le maintien d'un biotope.

La vocation commerciale de ce programme porté par Décathlon-S.A. ne renie aucunement l'engagement écologique (au sens noble du terme) qui a toujours prévalu à Saint-Clément-de-Rivière. Des espaces naturels boisés accueilleront des professionnels de santé proposant une offre médicale et paramédicale de proximité. A terme, Oxylane entraînera la création de plus de 200 emplois. Ce choix d'une implantation économique *intégrée* sur un secteur lié à l'agriculture répond enfin à une volonté de protéger nos territoires des ambitions urbanistiques galopantes émanant de l'agglomération de Montpellier.

Ajoutons que la conception du site prévoit un aménagement routier associant la fonctionnalité à la sécurité avec l'installation d'un rond-point.

La France compte une dizaine de sites Oxylane. Tous ont été édifiés autour d'une thématique particulière étroitement liée à la pratique sportive. Celui de saint-Clément de Rivière s'articule autour des axes suivants :

Sport - santé - Nature - Bien-être.

Avec l'ouverture de l'enquête publique (cf. en page suivante), nos concitoyens peuvent désormais s'approprier ce projet dont ils seront tenus étroitement informés de l'avancée.